

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

Kigali, le

25 JUN 1986

Murimur 07/8  
7

N° 1439/08/02.11.2/86

A traiter par .....  
Date entrée: 26/6-86  
N° Classement 12503/08

Monsieur (Madame) .....  
..... B.P. 865 .....  
..... KIGALI .....

Objet: Permis d'exploitation.  
Station d'essence et Gas  
oil sise à KAYONZA  
Commune MUHAZI,  
Préfecture KIBUNGO

Monsieur .....

MG/HG/S.4.8/5.409/86

Suite à votre lettre ..... du .....  
26 Mai 1986 relative à une demande de permis d'exploitation  
pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de  
vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès verbal de clôture l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

..... Veuillez agréer, Monsieur, Madame....  
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé  
Publique et des Affaires Sociales  
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Fonction  
Publique et de la Formation Professionnelle  
KIGALI.

Monsieur le Préfet de  
Préfecture KIBUNGO...  
.....

Pour LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA Mathieu.

Le Secrétaire Général  
NKUNDIYIZI Boniface.-

